

La coopérative Cité Derrière construit quatre immeubles en bois au standard Minergie Eco® à Lausanne

Autor(en): **Clémentçon, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **81 (2009)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-144921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La coopérative Cité Derrière construit quatre immeubles en bois au standard Minergie Eco® à Lausanne

Dans un quartier tranquille, à l'Avenue Victor-Ruffy, la Coopérative Cité Derrière a été mandatée par la Ville de Lausanne, dans le cadre de son préavis de construction de 3000 logements durables, pour construire, sur une parcelle propriété de la commune, 4 immeubles (3 en PPE et 1 en location) sur 3 étages et attique de 2,5 à 5,5 pièces avec parkings souterrains. Dès le départ, le défi a été de construire dans le respect des critères Minergie

Eco®, d'utiliser du bois de provenance locale et d'inscrire ce chantier comme une contribution à l'évolution du mode de construire, mais aussi du mode d'habiter, en accord avec les tendances et attentes d'aujourd'hui. Continuer l'ouvrage de la ville est donc la première mission de ce projet et son premier gage de durabilité.

Le mandat du projet architectural a été confié au bureau BonhôteZapata architectes, à Genève, qui a remporté le



Les immeubles en chantier à l'Avenue Victor-Ruffy.

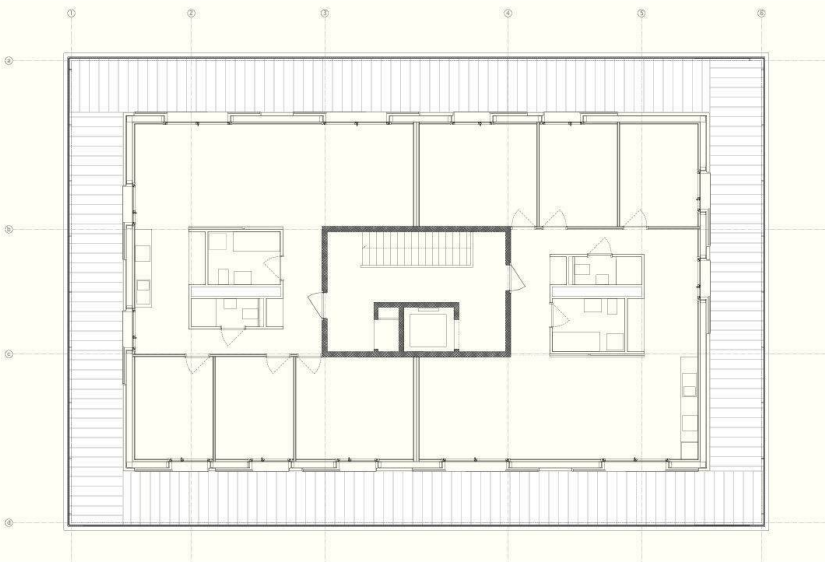
concours organisé par la Ville de Lausanne. Le chantier est marqué par la présence de grandes maisons locatives ouvertes de tous côtés, cherchant la vue, le soleil, entourées de jardins. Dotés de trois à quatre appartements par étage, les immeubles en construction sont destinés à offrir une qualité de vie profitant de la situation d'un quartier désormais ancré au centre-ville grâce au M2, mais ayant gardé son caractère lausannois, proche de la nature, situé par rapport au Léman, convivial, à la densité agréable. Les appartements jouissent d'une luminosité limpide et d'un confort de haut niveau pour leurs habitants.

Des loyers à prix coûtant

Bien situés, à deux pas du centre-ville, les quatre bâtiments ont été construits sur un terrain dont le prix au m² dépasse de peu les CHF 1000, ce qui a déterminé en partie le choix de construire trois immeubles sur quatre offrant des logements en PPE à prix coûtant.

Au final, Cité Derrière aura donc construit 46 logements en PPE et 18 en location. Le projet a bénéficié d'une subvention indirecte octroyée par le fonds de développement durable de la Ville de Lausanne et du programme cantonal d'aides financières dans le domaine de l'énergie. Les loyers, calculés à prix coûtant, sont, en moyenne, de CHF 2500.-/mois pour les attiques (4,5 pièces, 105 m²), CHF 1800.-/mois pour les 3,5 pièces (80 m²) et CHF 1340.-/mois pour les 2,5 pièces (62 m²). La qualité de vie offerte par Minergie Eco® et les charges réduites qui en résultent, ainsi que l'excellente situation des immeubles proches du centre-ville, ont créé un véritable raz de marée de preneurs, tous les logements ayant été attribués en un rien de temps avant même leur mise en location au mois d'octobre de cette année (avec une liste d'attente de 318 demandes pour 18 logements!). Les premiers logements seront mis à disposition dès le 1^{er} mai 2010.

Texte: Patrick Cléménçon



Plan d'un attique. © BonhôteZapata architectes, Genève.



Plan d'un étage type. © BonhôteZapata architectes, Genève.